



AVIS PUBLIC

ADOPTION DE QUATRE PROJETS DE RÈGLEMENTS

AVIS est par la présente donné, que le mardi 28 novembre 2017, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin procédera à l'adoption des règlements suivants :

- **Règlement n° 1-2017** – Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Conseil des commissaires à l'aide de moyens de communication
- **Règlement n° 2-2017** - Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires.

De plus, à cette même date, le Comité exécutif procédera à l'adoption des règlements suivants :

- **Règlement n° 3-2017** – Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Comité Exécutif à l'aide de moyens de communication
- **Règlement n° 4-2017** – Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Comité exécutif.

Vous pouvez consulter ces projets de règlements sur notre site Internet à l'adresse : www.csmv.qc.ca (sous l'onglet La CSMV – Direction générale et services administratifs - Secrétariat général, des affaires corporatives et des communications – Avis public – **Projet de règlement 1-2017, 2-2017, 3-2017, 4-2017**), ainsi qu'au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil, lors des heures d'ouverture.

AVIS DONNÉ à Longueuil, ce 11^e jour du mois d'octobre 2017.

Me Julie Brunelle
Secrétaire générale